# Lèche-babouches de la semaine : Monique Brochot, maire PS de Mantes-la-ville, par Danielle Moulins

écrit par Danielle Moulins | 2 novembre 2013

Du rififi à la mairie de Mantes-la-Ville .

Pendant que tous les médias esbaudis, larmoyants et compassionnels se répandent sur le cas Léonarda ou sur le retour des otages barbichus coiffés à la mode touarègue, pendant qu'une petite remarque de bon sens déchaîne la meute hystérique, jouissant d'avoir peut-être enfin décelé ce retour du « nauséabond »qu'elle guette, la lippe tremblante et la narine palpitante, pendant que chacun commente, de la vipérine journaleuse Pascale Clark à l'expert de service, au fond de culotte lustré par les sièges cathodiques, pendant que tournent en boucle des platitudes et des niaiseries de comptoir, tranquillement, inexorablement, discrètement, la France s'islamise.

Un article du Parisien du 17 octobre intitulé « ***La salle de prière ne vous coûtera rien »***(1) nous offre un tableau emblématique de la servilité et du clientélisme à l'égard des Musulmans de si nombreux élus de notre pays. Madame le Maire (devrais-je dire Mairesse ?), Monique Brochot, est très fière de son projet drapé du fantôme de la laïcité et « techniquement » irréprochable. Le journal la cite : « ***Tout a été fait dans les règles. J'ai consulté l'association des Libres penseurs pour être irréprochable sur le plan de la laïcité. Ensuite, nous avons appris que la salle de prière devait être cédée à une association cultuelle. Or, El Fethe, avec qui nous discutions depuis des mois, est culturelle. Nous avons donc finalisé le projet avec une autre association, cultuelle cette fois. Il est vrai que cela crée des tiraillements en interne.*** »

On ne doutera pas que Les Libres Penseurs, grands bouffeurs de curés à la sauce Petit Père Combes, ont du être d'excellent conseil pour une telle consultation. On notera le nom si répandu, et porteur d'un futur enrichissant, d'une des deux associations musulmanes « ***El Fethe***« , dont la signification doit passer au dessus de la comprenette de madame l'élue. On remarquera le fatras habituel du mélange obscur du culturel-cultuel qui, au bout du compte, bénéficie aux Musulmans.

Concernant le montage financier l'édile se veut rassurante car elle est certaine que l'association musulmane remboursera les 600000 euros sans coup férir : « ***C'est transparent. Les locaux appartiennent aujourd'hui à la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (Camy). Une fois que les musulmans disposeront de l'argent pour***

***l'achat des locaux, la Camy nous la revendra et nous la céderons immédiatement aux musulmans. Ils devront débourser 600000 €, hors frais de notaire. Cela ne nous coûtera rien »***

Et quand le journaliste lui fait remarquer que cette association a les poches vides, et lui demande pourquoi avoir fait voter une délibération si tôt, qu'importe, l'indestructible optimisme du dhimmi ravi lui fait répondre : ***« Faire voter cette délibération nous permet d'encourager les dons dès aujourd'hui. Au moins, les pratiquants vont voir qu'il y a un projet appuyé par la mairie et qu'il est solide ».***

Donc, de fait, Monique Brochot, Maire, encourage, donc promeut, donc « reconnaît » le culte musulman. Ce prosélytisme avéré ne serait-il pas une violation de la loi de 1905 ? Je me dispenserai d'aller demander leur avis aux Libres Penseurs…

Une ligne laconique nous apprend que le premier adjoint aux finances, Patrick Lefoulon, a rendu son tablier signifiant son désaccord avec ce projet .

Un autre média, MantesTV.com, nous donne beaucoup plus de renseignements sur ce fameux conseil municipal qui scellera le destin musulman d'une ville dévouée corps et âme au vivre-ensemble :

: http://www.mantestv.com/video-infos-actualite/mantes-la-ville-la-mosquee-divise-les-mantesvillois-9950.html#sthash.ZwKv9gJu.dpuf

On y apprend que ***« le projet de la Mosquée est totalement controversé et que lors du conseil municipale des tensions ont été provoquées entre la***

***majorité et les différents groupes d'opposition*** ».. On notera qu'on parle ici de ***mosquée*** et non de salle de prières…

Patrick Lefoulon fait part de ses désaccords sur le plan budgétaire et pointe les travaux urgents à réaliser dans le domaine scolaire en particulier ( la ville de Mantes a effectivement connu une rentrée difficile avec une arrivée de très nombreux enfants et un déficit de locaux). « Nous n'avons pas les moyens de cette acquisition et ce choix est contestable .Nous avons renoncé à des travaux faute de budget dans les écoles pourtant indispensables pour garantir des conditions optimales d'éducation à nos enfants et réclamés par tous les parents mantevillois !

Le projet est voté ( 18 voix Pour et 10 contre), les élus PS et Front de Gauche, bien sûr soucieux de la « dignité » du levage des postérieurs vers Allah dans un lieu adapté. Les groupes Divers Droite et Centre ont justifié leur refus pour raison d' « opacité » et de manque de garantie financière .Quant au groupe Divers Gauche, il se dit d'accord pour une mosquée , mais pas dans la précipitation, trop près des élections . Le Front National parle de choix communautaire pour s'attirer les faveurs d'un vote communautaire .

Voilà un joli résumé de l'attitude de la classe politique vis-à-vis de la déferlante islamique ! Passons sur les dhimmis serviles habituels, mais la seule contestation émise par les autres est d'ordre technique et financier. Personne ne conteste le projet en tant que tel, chacun admet la nécessité d'une mosquée. Et chacun ne voit que les échéances électorales.

L'article nous apprend par ailleurs que cette association musulmane semble être très fraîchement sortie du chapeau de Madame la Maire et Mantes TV, après enquête, pose une question intéressante : « ***Pourquoi Mme le Maire attribue sa confiance à une association qui a été créee le lundi 14 octobre 2013 alors que la délibération avait lieu le 11 octobre ?***

Devant ce fatras politico-financier sur fond de querelles entre associations musulmanes, on ne peut que saluer la démission de Patrick Lefoulon, « qui s'inquiète de l'équilibre du budget de la commune »; on aurait préféré qu'il s'inquiétât de l'islamisation de sa ville!

Cependant les pneus de sa voiture, confrontés au sens du débat démocratique des protégés de madame le Maire, permettront peut-être à monsieur Lefoulon de prendre conscience de la réalité du terrain :http://www.leparisien.fr/espace-premium/yvelines-78/menaces-sur-l-elu-oppose-a-la-salle-de-priere-30-10-2013-3269673.php

Madame le Maire, sur la page d'accueil de votre ville s'affiche un beau slogan « Un accord durable, une note de bien-être » (2), sacrifiant au délicieux jargon du vivre-ensemble. Cette photo prise dans la ville sœur de Mantes-la-Jolie, sera bientôt, grâce à votre servilité, le quotidien de vos administrés : « Un désaccord durable, une note de mal-être ».

http://static.dreuz.info/wp-content/uploads/PXP111.jpg

**Danielle Moulins**

(1) http://www.leparisien.fr/espace-premium/yvelines-78/la-salle-de-priere-ne-nous-coutera-rien-17-10-2013-3231943.php

(2) http://www.mairie-manteslaville.fr/la_ville.html